

Agriculture : les élus d'Ardèche méridionale en visite à Saint-Peray

Fin mai, une vingtaine d'élus des communautés de communes du Sud Ardèche se sont rendus à Saint-Péray. L'occasion de découvrir des actions déjà entreprises par la commune de Saint-Péray et son intercommunalité Rhône Crussol dans le cadre de leur Projet Alimentaire Territorial (PAT).

Le but de cette journée était d'appréhender la démarche globale de relocalisation de l'alimentation d'un territoire voisin illustrée par une action concrète de terrain ; l'installation d'agriculteurs sur la commune de Saint-Péray.

Visite d'exploitations maraîchères et retour d'expérience

Le matin, visite d'exploitations maraîchères

Reçus par Jacques Dubay, maire de Saint-Péray et président de la communauté de communes de Rhône Crussol, les élus du Sud Ardèche ont eu le plaisir de visiter un lieu test en maraîchage, de rencontrer l'agriculteur ainsi que l'association départementale pour le développement de l'emploi agricole et rural (ADDEAR) qui l'accompagne.

Ils ont aussi rencontré d'autres maraîchers installés récemment avec le soutien de la commune. En effet, la commune offre la possibilité de tester son activité pendant 2 ans dans des conditions matérielles et administratives facilitantes (ex. : mise à disposition d'un terrain, d'une serre, d'un local technique, accès à l'eau...).

L'après midi, retour d'expérience avec les élus

Durant l'après-midi, la communauté de communes de Rhône Crussol a présenté son « plan d'actions pour l'agriculture locale 2021-2026 ». Cette présentation a montré l'importante portée à l'agriculture et son rôle économique local.

Par la suite, Laura Castillo, chargée de mission PAT de la communauté de communes Arche Agglo, a présenté la démarche PAT mise en place conjointement avec la communauté de communes de Rhône Crussol.

Cette journée a mis en exergue la motivation des jeunes maraîchers installés et l'action facilitatrice de la commune.

Cette visite a également renforcé les liens entre élus ardéchois, ouvrant la voie d'un travail collectif efficace à l'échelle de plusieurs intercommunalités.

En savoir + sur le PAT de l'Ardèche méridionale

Le plan alimentaire de l'Ardèche méridionale a été lancé à l'automne 2021 et regroupe les trois communautés de communes du Sud Ardèche : Pays des Vans en Cévennes, Gorges de l'Ardèche et Pays Beaume-Drobie.

Il intègre plusieurs notions importantes : agriculture, santé, solidarité, alimentation et transition écologique. Cela implique de travailler à tous les niveaux de l'alimentation locale : des terres agricoles en passant par les producteurs, les transformateurs, les distributeurs et enfin les consommateurs. Le projet intègre également la question du gaspillage alimentaire et du compostage.

Une chargée de mission du projet commune aux trois intercos a été recrutée pour mettre en oeuvre le plan alimentaire territorial, et développer une synergie incluant les élus des trois communautés de communes, les acteurs de terrain et les partenaires.

Publié le lun 13/06/2022 - 08:13